République Islamique de Mauritanie
Ministère de l'Elevage
PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
وزارة التنمية الحيوانية
المشروع الجهوي لدعم النظام الرعوي في الساحل

LA BANQUE MONDIALE
PRAPS-2-MR
DON IDA D796

UNITE DE COORDINATION DU PROJET
خلية تنسيق المشروع

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

1. Cet Avis d'appel d'offres National fait suite au plan de passation de Marchés paru dans le Portail de l'ARMP en date 03/04/2025.
2. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un prêt (financement Additionnel) de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) en complément au financement de la deuxième phase du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à « **Fourniture et installation de kits solaires pour conservation des vaccins au niveau des inspections départementales du Ministère de l'élevage».**

3. L'Unité de Coordination du PRAPS2-MR sollicite des offres fermées, en Hors taxes avec un crédit d'impôt, de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **Fourniture et installation de kits solaires pour conservation des vaccins au niveau des inspections départementales du Ministère de l'élevage**

4. Le délai de livraison est 60 jours.

5. La passation du Marché sera conduite par appel d'offres national **(AON)** tel que défini dans **le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018,** et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

6. Les soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PRAPS II et prendre connaissance des documents de l'Appel d'offres l'adresse mentionnée ci-dessous de 10 heures à 16 heures du Lundi au Jeudi et de 8 heures à 12 heures le Vendredi.

   Adresse : **Unité de Coordination du PRAPS 2-MR**
   Ilot P n°45 (Ancien siège de l'AMEXTIPE)
   Nouakchott– Mauritanie.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre la présentation d'un reçu de paiement de **2 000 MRU** ou l'équivalent dans une monnaie convertible. La méthode de paiement sera par versement direct au trésor public

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **02/07/2025 à 12 heures TU.**

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage

Commission de Passation des Marchés Publics
Ministère de l'Elevage

Tevragh Zeina Nouakchott Ouest lot n°140 de l'Ilot PR (ISKAN)
Nouakchott-Mauritanie

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents (qui souhaitent assistés) à l'adresse mentionnée ci-dessous le **02/07/2025 à 12 heures.**

Salle de réunion de la Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Elevage
Tevragh Zeina Nouakchott Ouest lot n°140 de l'Ilot PR (ISKAN)
Nouakchott-Mauritanie

10. Les offres demeureront valides pour une durée de **90 jours** à compter de la date du dépôt des offres.

    Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre sous forme bancaire ou une garantie délivrée par une institution financière reconnue pour un montant de : **50 000 MRU**

    La durée de validité des cautions est de **120** jours à compter de la date du dépôt des offres.

11. Les soumissionnaires doivent présenter une offre en Hors Taxe avec un crédit d'impôt, supporté par l'état Mauritanien.

12. Les exigences en matière de qualifications sont : (voir indiquées dans la **Section III. Critères d'évaluation et de qualification du dossier d'appel d'offres.) :**

a) Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen, durant les TROIS DERNIERES ANNEES, au moins égal à : 8 000 000 MRU
Ce chiffre d'affaires doit être présenté dans un **bilan financier certifié par un expert comptable agréé.**

b) Le fournisseur doit avoir réalisé au moins **un marché de fourniture et installation d'équipements solaires portant sur une valeur au moins égale à l'offre du soumissionnaire durant les cinq dernières années.**

Les soumissionnaires devront fournir la preuve que ces marchés ont été exécutés de manière satisfaisante (fournir les attestations de bonne exécution ou le PV de réception accompagnés de la page de garde et la page de signature du contrat).

Le Coordonnateur *par Intérim* du PRAPS
Ahmed Bezeid EL MAMY BEYATT

Ministère de l'Elevage